

L'an deux mil onze, le 1<sup>er</sup> avril à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de présents :	17
Nombre de votants :	23
Date de la convocation :	25 mars 2011
Date d'affichage du compte-rendu :	8 avril 2011

**PRESENTS** : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :  
Mr GUINOT Pascal qui donne procuration à Mr GINIÈS Michel  
Mr CHAPUT Bruno qui donne procuration à Mme GUIBELIN Marie-Rose  
Mr CHMIDLIN Patrice qui donne procuration à Mr CHEVRIAUX Jacques  
Mme MOHAMDI Dalila qui donne procuration à Mr COULON Serge  
Mme MONIER Bertille qui donne procuration à Mme CRETET Cyriel  
Mme RIDUET Eloïse qui donne procuration à Mr GRAS Christian

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

## **ORDRE DU JOUR**

**I – COMPTE ADMINISTRATIF 2010** : Approbation

**II – COMPTE DE GESTION 2010** : Approbation

**III – BUDGET PRÉVISIONNEL 2011** :

- 3.1. – Fiscalité Directe Locale :
  - 3.1.1. – Taux de la Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti, et Taxe Foncier Non Bâti.
  - 3.1.2. – Création d'une Taxe d'Habitation sur les logements vacants.
- 3.2. – Subventions.
- 3.3. – Affectation des résultats de l'exercice 2010.
- 3.4. – Vote du Budget Principal et des Budgets Annexes.
- 3.5. – Emprunts – Ligne de Trésorerie.

**IV - COMPTABILITÉ** :

- 4.1. – Subvention exceptionnelle séisme Japon : attribution d'une subvention au Secours Populaire Français – Fédération du Jura.
- 4.2. – Remboursement du SIVU pour la Gestion d'Equipements Sportifs au Budget Communal – Frais Postaux, télécommunications et mise à disposition du personnel communal.

**V – VOIRIE** :

- 5.1. – Programme 2011 – Demande de subvention – Aide Directe aux Communes Jurassiennes et Produits des Amendes de police.
- 5.2. – Zone INNOVIA – Cession à la SOCAD – Précision délibération du Conseil Municipal du 21 Mai 2010

**VI - BATIMENTS COMMUNAUX** : Réhabilitation du bâtiment Mairie/Salle des Fêtes et extension du Secrétariat de Mairie – Contrat Architecte.

**VII – SIDEC** : Eclairage public – Recensement du parc communal – Participation Communale.

**VIII – OPH de Dole** – Aménagement parking de l'ancienne Mairie – Annulation de la délibération du 17 septembre 2010.

**IX – OPH du Jura** – Terrain Allée des Fleurs – Construction de deux pavillons – Demande d'exonération de la Taxe Locale d'Equipement.

**X – URBANISME** : Révision du Plan Local d'Urbanisme d'Abergement-La-Ronce – Dossier d'arrêt – Avis du Conseil Municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES**

QD N° 1 – AFFAIRES FONCIÈRES : Cession de terrain Rue du Soleil à NÉOLIA.

QD N° 2 – COMPTABILITÉ : Association Karaté – Journée des Arts Martiaux - Subvention exceptionnelle

### **INFORMATIONS DIVERSES**

## **I – COMPTE ADMINISTRATIF 2010 : Approbation**

### **Budget Principal - Caisse des Ecoles - Eaux et Assainissement Année 2010**

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** :

- **D'ADOPTER** à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2010, arrêté comme suit :

<b>CA 2010 En euros</b>	<b>Budget Principal</b>		<b>Budget Caisse des Ecoles</b>		<b>Budget Eaux et Assainissement</b>	
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	2 437 395,09	3 069 117,62	40 149,36	56 912,00	126 704,48	192 902,81
Excédent	+ 631 722,53		+ 16 762,64		+ 66 198,33	
Déficit	0		0		0	
<b>Investissement</b>	948 405,74	786 118,50	12 443,91	25 614,50	43 758,38	200 099,32
Excédent	0		+ 13 170,59		+ 156 340,94	
Déficit	- 162 287,24		0		0	

## **II – COMPTE DE GESTION 2010 : Approbation**

### **Budget Principal - Caisse des Ecoles - Eaux et Assainissement Année 2010**

Le Conseil Municipal **DÉCIDE D'ADOPTER** à l'unanimité le Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2010 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2010.

## **III – BUDGET PRÉVISIONNEL 2011 :**

### **3.1. – Fiscalité Directe Locale :**

#### **3.1.1. – Taux de la Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti, et Taxe Foncier Non Bâti.**

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** à la majorité de fixer les taux des Contributions Directes Locales 2011 comme suit :

Taxe d'Habitation.....	9, 95 % (9,85 % en 2010)
Taxe sur le Foncier Bâti.....	16, 80 % (16,70 % en 2010)
Taxe sur le Foncier Non Bâti.....	95, 17 % (95,17 % en 2010)

### 3.1. – Fiscalité Directe Locale :

#### 3.1.2. – Création d'une Taxe d'Habitation sur les logements vacants.

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** son accord de principe pour l'instauration d'une taxe qui serait due par les propriétaires de logements vacants depuis plus de 5 années consécutives.
- **DIT** que sa décision définitive interviendra au cours d'un prochain Conseil Municipal.

### 3.2. – Subventions.

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** pour 2011 le montant des subventions aux Associations et autres Organismes comme suit :

* CCAS	74 000,00 €
* Caisse des Ecoles	56 132,00 €
* Associations	55 000,00 €

### 3.3. – Affectation des résultats de l'exercice 2010.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation du **Budget Principal** comme suit :

<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2010</b>	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT (BP 2010)	414 601,00 €
RÉSULTAT au 31/12/2010 - EXCÉDENT	631 722,53 €
EXCÉDENT AU 31/12/2010	
- Exécution du virement à la section Investissement	0 €
- Affectation complémentaire en réserve au 1068 (INV):	162 287,24 €
- Affectation de l'excédent reporté en Fonctionnement 002 R :	469 435,29 €
DÉFICIT à reporter	0 €

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat de Fonctionnement **du Budget Caisse des Ecoles** comme suit :

<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2010</b>	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT (BP 2010)	0 €
RÉSULTAT au 31/12/2010 - EXCÉDENT	16 762,64 €
EXCÉDENT AU 31/12/2010	
- Exécution du virement à la section Investissement	0 €
- Affectation complémentaire en réserve au 1068 (INV) :	16 762,64 €
- Affectation de l'excédent reporté en Fonctionnement au 002R :	0 €
DÉFICIT à reporter	0 €

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation du **Budget Assainissement** comme suit :

<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010</b>	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT (BP 2010)	15 852,00 €
RÉSULTAT au 31/12/2010 - EXCÉDENT	66 198,33 €
EXCÉDENT AU 31/12/2010	
- Exécution du virement à la section Investissement	0 €
- Affectation complémentaire en réserve au 1068 :	66 198,33 €
- Affectation de l'excédent reporté en Exploitation (002 R) :	0 €
DÉFICIT à reporter	0 €

### **3.4. – Vote du Budget Principal et des Budgets Annexes.**

Le Conseil Municipal,

- **ADOpte** à l'unanimité le Budget Prévisionnel 2011 comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Budget Principal	3 256 827,29 €	3 256 827,29 €
Budget Caisse des Ecoles	56 132 ,00 €	56 132,00 €
Budget Assainissement	151 175,00 €	151 175,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Budget Principal	905 423,24 €	905 423,24 €
Budget Caisse des Ecoles	34 174,24 €	34 174,24 €
Budget Assainissement	277 229,27 €	277 229,27 €

### **3.5. – Emprunts – Ligne de Trésorerie.**

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le Maire à contracter les emprunts inscrits au Budget Prévisionnel 2011, nécessaires au financement des investissements et à solliciter en tant que de besoin le bénéfice d'une ligne de Trésorerie auprès des organismes financiers offrant les produits les plus adaptés.

## **IV - COMPTABILITÉ :**

### **4.1. – Subvention exceptionnelle séisme Japon : attribution d'une subvention au Secours Populaire Français – Fédération du Jura.**

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € aux populations sinistrées du Japon par le biais du Secours Populaire Français.

### **4.2. – Remboursement du SIVU pour la Gestion d'Equipements Sportifs au Budget Communal – Frais Postaux, télécommunications et mise à disposition du personnel communal.**

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de procéder au recouvrement des frais téléphoniques et d'affranchissement dus par le SIGES à la Commune pour la somme de 100,00 € et ceux correspondant à la mise à disposition du personnel communal pour 17 000 €.

## **V – VOIRIE :**

### **5.1. – Programme 2011 – Demande de subvention – Aide Directe aux Communes Jurassiennes et Produits des Amendes de police.**

Le Conseil Municipal,

- **DEMANDE** l'attribution au Conseil Général, en fonction de la nature des travaux, d'une subvention au titre de l'Aide Directe aux Communes Jurassiennes et/ou du Produit des Amendes de Police pour les travaux suivants :

- Trottoirs rue de Belvoie (à l'angle rue 19 Mars 1962)
- Création places de stationnement Rue du Collège
- Aménagement Parking de l'ancienne Mairie
- Rue du Clos (Impasse)
- Impasse des Combes
- Impasse de la Corvée (à l'angle rue de Belvoie)

## **5.2. – Zone INNOVIA – Cession à la SOCAD – Précision délibération du Conseil Municipal du 21 Mai 2010**

Le Conseil Municipal,

- **CONFIRME** sa délibération du 21 mai 2010,
- **DIT** que le déclassement et la cession porteront sur deux parcelles cadastrées Section AR n° 286 d'une superficie de 3 683 m<sup>2</sup>, et Section ZA n° 30 d'une superficie de 2 168 m<sup>2</sup>.

## **VI - BATIMENTS COMMUNAUX : Réhabilitation du bâtiment Mairie/Salle des Fêtes et extension du Secrétariat de Mairie – Choix de l'Architecte.**

Le Maire informe le Conseil que l'étude globale portant sur la réhabilitation de l'ensemble du bâtiment Mairie/Salle des Fêtes sera réalisée en 2011 mais que dans une première phase, seuls les travaux d'extension du Secrétariat de Mairie et de la réfection des façades de la Mairie pourraient débuter en 2012 sous réserve de l'obtention des financements nécessaires au projet. Le reste des travaux concernant la Salle des Fêtes serait engagé dans un deuxième temps.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 500 000 € TTC.

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'acte d'engagement de l'Architecte BOUDIER.

## **VII – SIDEC : Eclairage public – Recensement du parc communal – Participation Communale.**

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'opération de recensement du Parc Eclairage Public de la Commune pour un montant estimatif de 1 220,55 € TTC.
- **PREND ACTE** que la part communale, estimée à 305,15 € sera versée dans la caisse du Receveur du SIDEC au terme du recensement de la Commune.

## **VIII – OPH de Dole – Aménagement parking de l'ancienne Mairie – Annulation de la délibération du 17 septembre 2010.**

Le Conseil Municipal,

- **ANNULE** sa délibération de septembre 2010 qui prévoyait un mandat à l'OPH de Dole pour aménager le parking de l'ancienne Mairie,
- **DIT** que cette opération sera réalisée par la Commune.

**IX – OPH du Jura – Terrain Allée des Fleurs – Construction de deux pavillons – Demande d'exonération de la Taxe Locale d'Équipement.**

Le Conseil Municipal,

- **RENONCE** à percevoir la totalité de la Taxe Locale d'Équipement due par l'OPH du Jura dans le cadre de l'édification de 2 logements Allée des Fleurs.

**X – URBANISME : Révision du Plan Local d'Urbanisme d'Abergement-La-Ronce – Dossier d'arrêt – Avis du Conseil Municipal.**

Le Conseil Municipal,

- **ÉMET** un avis favorable à la révision du PLU de la Commune d'Abergement la Ronce et n'a pas d'observations particulières à formuler.

**QUESTIONS DIVERSES**

**QD N° 1 – AFFAIRES FONCIÈRES : Cession de terrain Rue du Soleil à NÉOLIA.**

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** la vente à NÉOLIA de parcelles communales rue du Soleil.

**QD N° 2 - COMPTABILITÉ : Association Karaté – Journée des Arts Martiaux - Subvention exceptionnelle.**

Le Conseil Municipal,

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association Karaté pour l'organisation de la journée Arts Martiaux prévue le 17 avril à Damparis.

**INFORMATIONS DIVERSES**

- Le Maire rappelle les dates de réunions et de commémorations à venir :
  - Mardi 5 avril 2011 à 18 h à la Salle des Fêtes : réunion publique.
  - Dimanche 24 avril 2011 à 10 h 30 : commémoration des déportés.
  - Dimanche 8 mai 2011 à 10 h 30 : commémoration de la victoire de 1945.

**- Plan Local d'Urbanisme :**

Le Maire informe le Conseil qu'il a adressé un courrier au Tribunal Administratif de Besançon pour qu'il fixe les dates de l'enquête publique et nomme un Commissaire Enquêteur. Le début de l'enquête est envisagé le 23 mai 2011 pour une durée d'un mois.

Le Maire rend compte aux Conseillers de l'Attribution d'une subvention de 5 000 € de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour la révision du PLU.

**- Défibrillateur pharmacie Roussel :**

Le Maire rappelle aux élus qu'une réunion de démonstration du défibrillateur dispensée par les pompiers est prévue en Mairie le 12 avril 2011 à 18 h à la Salle des Fêtes en direction des associations damparisiennes, écoles....

**- Magazine municipal, livret archéologique :**

Le Maire précise aux élus que la distribution du prochain magazine municipal sera l'occasion de transmettre également à chaque foyer damparisien le mini-guide archéologique « Damparis aux origines » réalisé en partenariat avec l'INRAP et l'association FORTIS.

Il remercie tout particulièrement, pour leur participation active à la réalisation de ce livret : Mr WAWRZYNIAK Gilles, Mr ALIBERT Georges, et l'association FORTIS.

– Le Maire informe les élus des prochaines manifestations sportives et culturelles à venir :

- Dimanche 17 avril 2011 : journée Arts Martiaux.
- Dimanche 1<sup>er</sup> Mai 2011 : course cycliste des travailleurs.
- Dimanche 15 Mai 2011 : Cavalcade.
- Samedi 21 et dimanche 22 mai 2011 : Salon du livre et de la bande dessinée « Texte et Bulle ».

**Séance levée à 22 h 45**